

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 11 avril 2023**

Le **onze avril deux mille vingt-trois**, à vingt heures, se sont réunis dans la salle du Conseil, 3, Square René GOUJON, 49125 CHEFFES, les membres du Conseil municipal de la commune de Cheffes sur la convocation et la présidence de **M. Marc DUTRUEL, Maire.**

Sont présents : Marc DUTRUEL, Delphine BOUJU, Jacques BLONDET, Françoise FEDERKEIL, Patrick LECLERC, Michel CADEAU, ~~Alain CERVAL~~, Virginie DOS SANTOS, Jacques DURAND, Mélinda FRADIN, ~~Roselyne LEGARÉ~~, Ludovic LERAY, Jocelyne PORTIER, ~~Laurent POUX~~ et Audrey RENAUDON

Excusés : Alain CERVAL, Roselyne LEGARE et Laurent POUX

Pouvoirs : Alain CERVAL a donné pouvoir à Françoise FEDERKEIL  
Roselyne LEGARE a donné pourvoir à Jacques DURAND  
Laurent POUX a donné pouvoir à Melinda FRADIN

Date de la convocation : 03 avril 2023  
Nombre de conseillers en exercice : 15  
Conseillers présents : 12  
Conseillers votants : 15  
Secrétaire de séance : Françoise FEDERKEIL  
Date de publication : 26 avril 2023  
Heure début de réunion : 20h00

\*\*\*\*\*

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil municipal à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**DCM 2023-04-01 FINANCES Budget commune Compte de gestion et compte administratif 2022**

---

Approbation du Compte de Gestion 2022 du Comptable du Trésor :

**M le Maire** présente le compte de gestion 2022 qui fait apparaître les résultats suivants :

	Montant	Résultat reporté	Résultat cumulé	Résultat global global
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Recettes	798 486,68			
Dépenses	598 264,07			
Résultat exercice	200 222,61	630 809.16	<b>831 031,77</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Recettes	204 236,34			
Dépenses	406 945,02			
Résultat exercice	-202 708,68	1 009 266.08	<b>806 557.40</b>	
		<b>Résultat global</b>		<b>1 637 589.17 €</b>

**Le Conseil Municipal, par un vote à main levée et à l'unanimité :**

- **Déclare que le compte de gestion pour l'exercice 2022 établi par Monsieur TRILLOT, Comptable du Trésor, n'appelle ni observation ni réserve,**
- **Vote le Compte de Gestion 2022.**

Approbation du Compte Administratif 2022 :

Monsieur le Maire étant sorti de la salle du Conseil Municipal, Madame BOUJU Delphine, première adjointe, présente le compte administratif 2022, qui est en tout point identique au compte de gestion.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 14 voix pour (M le Maire étant sorti) :**

- **APPROUVE le Compte Administratif 2022 qui est en concordance avec le Compte de Gestion 2022 par Monsieur TRILLOT, Comptable du Trésor.**

M le Maire revient dans la salle pour la suite du conseil

#### DCM 2023-04-02 FINANCES BUDGET COMMUNE Affectation de résultat 2022

M le Maire propose de reporter :

- 74 015.20 € en recettes de fonctionnement et d'affecter 757 016.57 € en recettes d'investissement

Année à affecter : <b>2022</b>									
Budget :		<b>Cheffes</b>							
		Dépenses COMMUNE	Recettes COMMUNE	Dépenses LOT RTE SOULAIRE	Recettes LOT RTE SOULAIRE	Dépenses	Recettes	Solde	
<b>DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>									
Résultat d'exécution 2022 de la section d'investissement		406 945.02	204 236.34			202 708.68			
Solde d'exécution d'investissement reporté (001 cumulé au 31/12/2022 : 001 du BP 2022 + 001 d'éventuelles DM)		1 009 266.08							1 009 266.08
Restes à réaliser d'investissement au 31/12/2022 reportés sur 2023		1 900 045.37	336 471.40			1 563 573.97			
		<b>BESOIN DE FINANCEMENT CUMULE 2022 :</b>				<b>757 016.57</b>			
<b>DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>									
Résultat d'exécution 2022 de la section de fonctionnement		598 264.07	798 486.68						200 222.61
Solde d'exécution de fonctionnement reporté (002 cumulé au 31/12/2022 : 002 du BP 2022 + 002 d'éventuelles DM)			630 809.16						630 809.16
		<b>RESULTAT CUMULE DE FONCTIONNEMENT 2022 (excédent) :</b>							<b>831 031.77</b>
		<b>Affectation du résultat de 2022</b>							
Couverture du besoin de financement									
(au ci/1068 en recettes d'investissement au budget primitif 2023)									
(en M 4x uniquement, l'éventuel besoin de financement à couvrir est diminué du ci/1064 ci-dessus)									
Affectation supplémentaire en réserves									
(au ci/1068 en recettes d'investissement au budget primitif 2023)									
(selon la volonté de la collectivité, dans la limite du solde restant à affecter après couverture du besoin de financement)									
<b>Report au 002 en section de fonctionnement au budget primitif 2023</b>									
(= résultat cumulé de fonctionnement 2022 - montant affecté aux ci/106... au budget primitif 2023)									<b>74 015.20</b>
<b>Report au 001 en section d'investissement au budget primitif 2023</b>									
(= résultat d'exécution d'investissement en 2022 + 001 cumulé au 31/12/2022)									<b>806 557.40</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- Approuve le report de 74 015.20 € en fonctionnement et de 757 016.57 € en recettes d'investissement
- Approuve d'affecter au compte 1068 la somme de 757 016.57 €

## DCM 2023-04-03 FINANCES BUDGET COMMUNE Budget primitif 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2023, élaboré par la Commission des Finances lors de ses réunions.

- fonctionnement à 818 984.20 €
- investissement à 2 293 563.63 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **VOTE le budget primitif 2023 :**

- **Fonctionnement** **818 984.20 €**
- **Investissement** **2 293 563.63 €**

## DCM 2023-04-04 FINANCES Vote des Taux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que cette année il convient de voter le taux de trois taxes : la taxe foncière sur le bâti (TFB) et la taxe foncière sur le non bâti (TFNB) et la taxe d'habitation. Il rappelle les taux votés en 2022, soit :

- Taxe foncière bâti 46.65%
- Taxe foncière non bâti 42.65 %
- Taxe d'habitation 18.77 %

Monsieur le Maire propose de maintenir ces taux pour l'année 2023.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **VOTE les taux comme suit :**

- **Taxe foncière bâti** **46.65 %**
- **Taxe foncière non bâti** **42.65 %**
- **Taxe d'habitation** **18.77 %**

## DCM 2023-04-05 Avenant pour la construction rénovation de la salle St Sulpice : Réactualisation de certains lots pour travaux supplémentaires

Monsieur le Maire présente la réactualisation de certains lots du marché de la rénovation de la salle du Val St Sulpice comme suit :

Lot N°02 - Gros œuvre/Ravalement - Ets Dainvaux	travaux HT marché de base	104 322,21 €			
Avenant N°1 Surcout materiaux			1 711,66 €		Surcout Materiaux
Avenant N°1 Travaux reprise sur mur ancien			2 178,10 €		Adaptation chantier
Avenant N°2 Travaux reprise tête de mur coté jardin			1 029,60 €		Adaptation chantier
Avenant N°2 Piège à eau au pied des portes + dégrossi mur coté cuisine			2 779,25 €		Adaptation chantier
Avenant N°2 Ravalement mur Pignon			8 105,93 €		Demande MO
Avenant N°2 Suppression casquette béton entrée (réalisée en charpente bois)			-659,23 €		Adaptation chantier
Avenant N°2 Suppression casquette béton entrée (réalisée en charpente bois)			1 095,24 €		Adaptation chantier
Création poteaux + seuil pour le portail			4 015,75 €		Demande MO
			Total + et - :	20 256,30 €	
			total HT nouveau marché	124 578,51 €	19,42%

<b>Lot N°04 - Couverture ardoise/zinc - Ets Deniaud</b>		travaux HT marché de base	27 839,29 €			
Avenant N°1	Surcout matériaux			3 361,63 €		Surcout Matériaux Adaptation chantier Demande MO
Avenant N°2	Pose zinc sur le coté du mur coté chemin			623,19 €		
	Création poteaux + seuil pour le portail			28 558,59 €		
			Total + et - :	32 543,41 €		
			total HT nouveau marché		60 382,70 €	116,90%
<b>Lot N°05 - Menuiserie extérieure - Ets Atlantique Ouvertures</b>		travaux HT marché de base	46 255,92 €			
Avenant N°1	Surcout matériaux			3 319,92 €		Surcout Matériaux Demande MO
	Pose portail coulissant pour fermer la cour			6 860,00 €		
			Total + et - :	10 179,92 €		
			total HT nouveau marché		56 435,84 €	22,01%
<b>Lot N°07 - Plâtrerie - Ets Fouillet</b>		travaux HT marché de base	27 506,82 €			
Avenant N°1	Surcout matériaux			4 345,81 €		Surcout Matériaux
			Total + et - :	4 345,81 €		
			total HT nouveau marché		31 852,63 €	15,80%
<b>Lot N°08 - Carrelage/Faïence - Ets Maleine</b>		travaux HT marché de base	26 277,98 €			
Avenant N°1	Application d'une étanchéité de type SEL et pose de plinthe à talon			3 918,75 €		Adaptation chantier
			Total + et - :	3 918,75 €		
			total HT nouveau marché		30 196,73 €	14,91%

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **Valide l'avenant collectif pour les lots présentés**

**Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h35.**